COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dominique Cap réélu à la présidence de l’AMF 29

Une nouvelle équipe au service des communes et intercommunalités du Finistère

Brest, le 1er octobre 2026

Réuni ce jeudi 1er octobre à Brest, à l’occasion de l’ouverture du **11e Carrefour des Communes du Finistère**, le nouveau Conseil d’administration de l’Association des maires et présidents d’EPCI du Finistère a procédé à son installation et à l’élection de son Bureau.

À l’issue du vote, **Dominique Cap, maire de Plougastel-Daoulas, a été réélu Président de l’AMF 29** pour la nouvelle mandature.

Cette installation fait suite à l’élection du nouveau Conseil d’administration de l’Association déclarée élu par la Commission de dépouillement pluraliste le 17 septembre 2026

Une équipe resserrée et des délégations au plus près des préoccupations des élus

Autour de son Président, l’AMF 29 s’appuiera sur une **équipe resserrée**, représentative de la diversité des communes, des intercommunalités, des sensibilités et des territoires finistériens.

Chaque membre du Bureau aura vocation à apporter au collectif son expérience d’élu, sa connaissance du terrain et son expertise, dans un esprit de dialogue, de consensus et de rassemblement, fidèle à la vocation de l’AMF 29.

Le nouveau Bureau est ainsi composé de :

- **Dominique Cap, président**
- **Gilles Mounier, 1er vice-président** : *Administration générale, gouvernance et représentation dans les commissions ; finances locales et ressources des collectivités.*
- **Viviane Godebert, 2e vice-présidente** : *Santé, territoire et personnes vulnérables.*

©AMF29 - Association des Maires et Présidents d'EPCI du Finistère

- **Roger Lars, 3e vice-président** : *Transition écologique, environnement et prévention des risques.*
- **Thomas Ferec, 4e vice-président** : *Numérique, intelligence artificielle et cybersécurité.*
- **Yvon Coquil, 5e vice-président** : *Ruralité.*
- **Jean-Pierre Juguet, 6e vice-président** : *Développement économique, commerce et attractivité des territoires.*
- **Claudie Balcon, 7e vice-présidente et secrétaire** : *Jeunesse et solidarités.*
- **Didier Goubil, 8e vice-président** : *Agriculture et alimentation.*
- **Stéphane Le Doaré, 9e vice-président** : *Intercommunalité et organisation territoriale.*
- **Nadine Kersaudy, secrétaire adjointe**
- **Catherine Esvant, trésorière** *: Éducation, enfance et vie scolaire.*
- **Elina Vandenbroucke, trésorière adjointe**

Des administrateurs relais des réalités du terrain

Au-delà des membres du Bureau, l’ensemble des administrateurs aura un rôle essentiel dans la nouvelle mandature. **Chacun sera un relais des préoccupations des élus et des réalités de son territoire**, afin de faire remonter les difficultés rencontrées par les communes et intercommunalités, mais aussi les initiatives et solutions développées localement.

Cette organisation doit permettre à l’AMF 29 de disposer, sur les grands sujets du mandat, **d’élus référents identifiés**, capables de nourrir les positions de l’Association, de participer aux échanges avec les services de l’État et les partenaires institutionnels et de contribuer aux travaux du réseau de l’Association des maires de France.

Porter collectivement les intérêts des territoires finistériens

Pour cette nouvelle mandature, l’AMF 29 entend poursuivre sa mission de **rassemblement, d’information, d’accompagnement et de représentation des communes et intercommunalités du Finistère**, dans le respect de la diversité des territoires et des sensibilités qui les composent.

« Cette nouvelle équipe rassemble des élus aux expériences, aux territoires et aux sensibilités diverses, avec une même volonté : être utiles aux maires et présidents d’intercommunalité du Finistère. Chacun

©AMF29 - Association des Maires et Présidents d'EPCI du Finistère

apportera sa connaissance du terrain et des sujets qu’il suit pour nous permettre de défendre collectivement les intérêts de nos communes et de nos territoires. »

Dominique CAP, Président de l’AMF 29

L’installation de cette nouvelle gouvernance marque ainsi le début d’une nouvelle mandature pour l’AMF 29, avec la volonté de conserver ce qui fait la force de l’Association : **la proximité avec les élus, la connaissance concrète de leurs préoccupations et la capacité à porter une voix finistérienne forte et collective.**

©AMF29 - Association des Maires et Présidents d'EPCI du Finistère